



# Geneville

Bulletin municipal



janvier 2018





Jean-Claude Petitjean

le mot du maire

Secrétariat de mairie

**Lundi Mardi Vendredi** 9 h - 12 h  
**Mercredi** Fermé  
**Judi** 9 h - 12 h > 16 h - 18 h  
**Samedi\*** 10 h - 12 h  
 \* Fermé le 4<sup>e</sup> samedi du mois  
 5 rue Lyautey - 25870 Geneuille  
 Tél. **03 81 57 71 51**  
 Fax **03 81 57 74 41**  
 Mail [mairiedegeneuille@wanadoo.fr](mailto:mairiedegeneuille@wanadoo.fr)  
 Site [www.mairiedegeneuille.fr](http://www.mairiedegeneuille.fr)

Agence Postale Communale  
**Lundi Mardi Jeudi**  
 9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h  
**Mercredi**  
 9 h - 12 h 30 fermé l'après-midi  
**Vendredi**  
 9 h - 12 h et 13 h 30 - 16 h  
**Tél. 03 81 81 39 55**

CCAS Aide aux personnes  
 s'adresser à la mairie

Bibliothèque  
 Centre communal,  
**Mardi 16h30 - 18h30**  
**Mercredi 10h-12h**  
**Samedi de 10h - 12h**  
 Responsable Anne POTIER,  
 Tél. 03 81 48 24 77

Service des eaux  
 et assainissement  
 VÉOLIA, Tél. **0 969 323 458**

Périscolaire  
 Directrice Mme MOREAU  
**Tél. 03 81 21 63 80**



Permanences du Maire

Judi 17 h - 18 h  
 Samedi\* 10 h - 12 h  
 \* Fermé le 4<sup>e</sup> samedi du mois ou sur rendez-vous



Permanences des adjoints

Patrick OUDOT,  
 environnement et vie scolaire  
 06 88 62 34 56

Daniel POURCELOT,  
 Urbanisme et aménagement  
 mercredi 14 h 15 h sur RDV

Sylvie COUNIO,  
 Développement économique et socio-culturel  
 lundi 11h à 12 h



Trésorerie de Marchaux

Lundi au vendredi (accueils physique et téléphonique)  
 8 h 30 - 12 h 15 > 13 h 15 - 16 h  
**Tél. 03 81 57 92 05**

Les délibérations du conseil municipal, inscrites sur un registre, peuvent être consultées en Mairie.

**Une nouvelle année commence. C'est avec un grand plaisir que nous vous présentons nos vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets, ainsi qu'à ceux qui participent au développement et au dynamisme de notre village et aux jeunes dans leurs études.**

A nos malades, nous souhaitons une rapide guérison. Enfin nous avons une pensée pour celles et ceux qui nous ont quittés ces derniers mois et pour leur famille.

Nous souhaitons la bienvenue aux entreprises et aux habitants arrivés au village l'année dernière.

Le budget primitif 2018 se préparera sereinement puisque les dotations de l'Etat, du Département et de la CAGB seront identiques à celles de 2017.

**Voici quelques travaux terminés en 2017 ou en cours et d'autres qui seront inscrits au budget 2018 :**

- Le 1<sup>er</sup> septembre dernier, les communes de Cussey, Devecey, Vieilley, Merrey, Vieilley, Venise et Geneuille ont mis en place un syndicat pour la gestion des crèches de Devecey et de Vieilley. Le Relais Assistance Maternelle sur ces communes sera maintenu et géré par ce syndicat,

- un nouveau chauffage a été installé à l'église en décembre dernier,

- les travaux de rénovation et d'extension du réseau public d'éclairage se termineront fin 2018,

- les entreprises seront consultées en ce début d'année pour les travaux de mise en accessibilité de la salle de la Libération et pour les travaux de restauration de la rue du Champ aux Loups avec trottoirs et renforcement de l'éclairage public,

- des travaux d'entretien de la Gravière, espace naturel sensible, sont nécessaires et seront programmés au cours de l'année en liaison avec le Conseil Départemental et le SMAMBVO,

- le dispositif «Voisins Vigilants» sera mis en place. Six habitants se sont portés volontaires pour être «référents de quartier». Ils recevront une formation de la Gendarmerie. Une convention sera signée avec celle-ci et la Préfecture.

**Avec la CAGB nous travaillons sur les dossiers suivants :**

- La mise en service d'une ligne de transports en commun au 1<sup>er</sup> septembre 2018 sur les communes de Cussey et de Geneuille. Nous aurons **huit services réguliers et sept services à la demande**. Ces services seront assurés par la société Mobilités Bourgogne-Franche-Comté,

- par arrêté préfectoral du 24 novembre 2017 et depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 les compétences «eau et assainissement» sont exercées par la CAGB à la place du SIAC ; Les travaux sur les réseaux d'eau potable, d'eaux usées et pluviales sont confiés à VEOLIA jusqu'à la fin de leur contrat passé initialement avec le SIAC. Ce syndicat a préparé, en 2017, en liaison avec la CAGB et les communes concernées des travaux importants sur notre secteur et dès 2018, suppression de la station d'épuration aux Salines, sur la commune de Châtillon le Duc, construction d'une nouvelle station sur le même site que celle implantée à Cussey et construction partielle d'un réseau d'eaux usées sur notre commune,

- la mise en œuvre de la loi GeMAPI relative à la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018,

- la mise en révision du schéma de cohérence territoriale de l'agglomération bisontine, qui regroupe maintenant 115 communes, fut approuvée, le 5 décembre dernier, par les membres du syndicat mixte du SCOT.

Je remercie très sincèrement les membres du conseil municipal, le personnel communal pour leur travail et leur dévouement au service de nos villageois.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des personnes qui s'impliquent dans la vie de la commune : les membres du CCAS, des commissions communales, de la commission fleurissement, le personnel des associations, nos bibliothécaires, nos enseignantes et les enfants dont la présence est appréciée aux cérémonies du souvenir.

Cette année encore, nous rendons hommage aux militaires des armées, de la gendarmerie nationale, de la police et aux secours d'urgence qui assurent notre sécurité en France et hors de nos frontières.

**A toutes et à tous, Bonne et heureuse année 2018**

Le conseil municipal

**1<sup>er</sup> rang, de gauche à droite**  
 Sandrine BOUTARD - 4<sup>e</sup> adjointe,  
 Patrick OUDOT - 1<sup>er</sup> adjoint,  
 Sylvie COUNIO - 2<sup>e</sup> adjointe,  
 Jean-Claude PETITJEAN, Maire,  
 Pascale LOMONT, Jacques HERRMANN,  
 Pierrette VERDANT.

**2<sup>e</sup> rang, de gauche à droite**  
 François LONGERON,  
 Charlotte GUENENGAYE,  
 Bernard BOURDENET, Michèle PANIZ,  
 Daniel POURCELOT - 3<sup>e</sup> adjoint  
 Daniel LOUCHE, Florence BEZ,  
 Marcel GRAND.



Mémo réglementations

Les feux

Conformément à l'article 23.3 du **Règlement Sanitaire Départemental**, le brûlage en plein-air des déchets et détritiques de toutes natures est **rigoureusement interdit dans les agglomérations**.

De plus, interdiction générale de brûlage en plein-air pour les ordures ménagères ou assimilées y compris les déchets verts.

Les fumées émanant des déchets en combustion sont souvent toxiques, en particulier pour les personnes atteintes de gênes respiratoires et pour les enfants.

**Nous le rappelons :** la qualité des relations avec nos voisins résulte d'abord du respect des règles de courtoisie et civisme. Si nous avons droit à la tranquillité, nous avons aussi l'obligation de respecter celle des autres.

Les bruits et les animaux - Propriétés privées

❗ **Les travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et 15h à 19h30, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**

❗ **Les chantiers, les travaux bruyants, chantiers de travaux publics ou privés**, réalisés sur et sous la voie publique, dans les propriétés privées, à l'intérieur de locaux ou en plein-air sont interdits : **Tous les jours de la semaine de 20h à 7h et de 12h30 à 13h30. Toute la journée des dimanches et jours fériés. A l'exception des interventions d'utilité publique en urgence.**

❗ **Les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, ou ceux qui en ont la garde**, sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage, ceci de jour comme de nuit, sans pour cela porter atteinte à la santé de l'animal.

❗ **Les chiens**  
 Ils doivent impérativement être tenus en laisse sur le domaine public et un permis de détention est obligatoire pour les chiens de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> catégories.

## les projets engagés



Patrick Oudot, 1<sup>er</sup> adjoint



### - Forêt

La vente de grumes de chêne a rapporté 14 000 €

#### Travaux sylvicoles

- Dégagement manuel de régénération naturelle avec maintenance des cloisonnements parcelle 7.

- Maintenance de cloisonnement sylvicole au broyeur dans une régénération de moins de 3 m dans les parcelles 6, 7, 11, 12, 14.

Coût 1 748,35 €.

- Devis d'exploitation de bois d'œuvre feuillus et de bois d'industrie (énergie feuillus ou résineux). Coût 1 820 €.

La municipalité remercie **Stéphane LOCATELLI** notre technicien ONF qui gère notre forêt communale depuis plusieurs années, il s'occupe dès à présent de la gestion des résineux sur le département du Doubs. Nous lui souhaitons de réussir et de trouver du plaisir dans ces nouvelles fonctions, encore merci pour toutes ces années passées à travailler pour notre belle forêt.

**M. Samuel HUGUES** assure l'intérim pendant quelques mois en attendant la nomination d'un nouvel agent.

### - Gravière

Rappel du tarif des cartes de pêche

- A l'année 80 € (12 mois)

- Au mois 35 €

- A la semaine 20 €

- A la journée 5 €

- Pour les jeunes de 12 à 18 ans 35 € à l'année.

- Gratuit pour les moins de 12 ans qui doivent être accompagnés

**Recette des cartes de pêche de l'année 2017 : 3000 €**

**Dates des lâchers :**

- Fin décembre 2017 dans la réserve 50 kg de sandres reproducteurs et 10 kg de Black Bass

- Fin mars 2018 pour l'ouverture 100 kg de truites

- Fin avril 2018 concours de pêche organisé par l'ACCA 120 kg de truites

- Début mai 100 kg de truites

**Dans le cadre des ENS** (Espace Naturel Sensible) un plan de gestion de 10 ans va être mis en place pour le suivi et l'entretien du site.

**Des dégradations importantes** sont à déplorer sur la Gravière, toutes les poubelles et plusieurs panneaux d'information ont été détériorés, l'observatoire, malgré l'intervention des pompiers, complètement détruit par le feu. *Sans compter les tags sur les vestiaires du foot et les boîtes aux lettres des écoles qui ont une durée de vie de 2 à 3 mois. Faudra-t-il installer des caméras ? là, on pense à nos jeunes mais les adultes et le civisme ! Citons les débris le long des routes, les sacs poubelles d'ordures ménagères et*

*les déchets verts dans nos forêts, les voitures garées sur les trottoirs, les feux dans l'agglomération, les crottes de chiens au beau milieu des trottoirs, j'en passe et des meilleures... !*

### - Fleurissement

M. Bernard BOURDENET remercie les bénévoles qui l'accompagnent aux travaux de plantation pour l'embellissement du village (Monique GUIGNARD, Joël DELACROIX, Jacky VIAUD et Christian PANIZ).

### - Périscolaire

Participation de la commune à hauteur de 75 000 €

### - Ecole

La compétence service à la personne n'étant pas assurée par la CAGB nos écoles ainsi que le périscolaire sont revenus à la charge de la commune depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, au grand bonheur de notre équipe enseignante, je ne pense pas me tromper. Michèle PANIZ et Bernard BOURDENET sont les délégués responsables des écoles.

Les professeurs des écoles ainsi que les parents d'élèves ont fait le choix de revenir à la semaine de 4 jours, toutefois le périscolaire est assuré le mercredi.

**Des aménagements nouveaux dans nos salles de classes :**

- 1 tableau blanc de 1 m x 2 m Coût 200,15 € TTC

- Achat vidéo projecteur Courte Focale coût 745,40 TTC

- Achat vidéo projecteur Courte Focale coût 794 € TTC

- Installation vidéo projecteur CE1/CE2 coût 1026,72€ TTC

- 12 tablettes GALAXY TAB A 16 Go 10 pouces+MicroSd rapide 16 Go (Coût 5 364,80€ TTC subvention 50%)

- Installation de poste informatique Coût 1 278 € TTC

- Installation NAS

Coût 890 € TTC

**Bonne et belle année 2018**

Patrick Oudot

## SMAMBVO

Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne et Basse Vallée de l'Ognon



Syndicat Mixte d'Aménagement de la Moyenne Vallée de l'Ognon



### Nouveau départ pour le Syndicat en 2018

La compétence gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), conformément à la loi NOTRE du 7 août 2015, sera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 obligatoirement transférée aux EPCI à fiscalité propre. (Communautés de communes ou d'agglomération)

L'exercice de la GEMAPI revêt de nombreux enjeux et prévoit une gestion intégrée, notamment de l'amont et de l'aval du bassin versant mais aussi la protection contre les inondations et la gestion des milieux aquatiques.

Dans un contexte de mutualisations et de transferts de compétences, la GEMAPI est centrale et pose de nombreuses questions : gestion et organisation, transfert de compétence, ressources financières et humaines, responsabilités...

### Enjeux du territoire

L'entretien et l'aménagement de l'Ognon

La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines ;

Les aménagements hydrauliques. L'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants ;

La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;

L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique.

Restauration de la continuité écologique. Amélioration de la fonctionnalité morphologique

Des espaces naturels liés à des milieux humides. Problèmes liés aux espèces invasives

Une problématique inondation peu prégnante. Problèmes liés à la qualité des eaux

**Yves MARCHISET DIRECTEUR DU SMAMBVO**





Sylvie Counio, 2<sup>e</sup> adjointe

## Développement économique



En cette année 2017, les professionnels installés à Geneuille, entreprises, artisans, commerces et services, ont vécu de gros changements : la dissolution de la Communauté Dame-Blanche et Bussières et passage à la CAGB a entraîné des modifications, à

la hausse, non négligeables sur leurs taxes et, pour certains, l'ajout d'une taxe de transport payée par toutes les entreprises de plus de 11 salariés de la CAGB. Les dispositions annoncées par le nouveau gouvernement devraient alléger leurs charges et leur rendre la vie plus

facile à partir de 2018. En revanche, l'équipement des zones artisanales en fibre optique reste une grave préoccupation pour beaucoup de professionnels dont les faibles accès internet actuels obèrent considérablement l'activité.

Tous ces professionnels font vivre le village tant au plan économique qu'au plan social et le cahier central de ce bulletin vous fera découvrir ou redécouvrir 8 d'entre elles, des plus anciennes aux plus récentes.

Après le départ du camion pizzas, du camion mexicain et du camion kebab, un autre food-truck veut tenter sa chance : OCOCORICO proposera des poulets rôtis et des pommes de terre sautées les mercredis et les dimanches à partir de 18h. Il sera stationné devant l'ancienne poste. Nous souhaitons bienvenue et bonne réussite à OCOCORICO.

## Animations



### Concours des vélos fleuris

Pour la quatrième année consécutive a eu lieu, le lundi 17 juillet, le **concours des vélos fleuris**, en lien avec le Tour de France, organisé par la commune en partenariat avec le Comité Départemental des Médailleurs Jeunesse et Sport.

10 participants, Léonie, 6 ans, grande gagnante du concours, des cadeaux pour tous les enfants et des boissons fraîches bienvenues ont été les points remarquables de cette journée particulièrement chaude.

Merci aux conseillers municipaux, aux médaillés de Jeunesse et Sport, à Daniel Devaux, Responsable départemental des Médailleurs, pour leur participation.

### Marché de Noël 2017

Samedi 2 décembre, comme tous les ans, la commune de Geneuille a organisé un voyage en bus pour visiter un Marché de Noël.

Le choix s'est porté sur celui de Montreux, en Suisse, au bord du lac Léman. Ce sont donc 85 personnes qui ont arpenté ce marché de Noël et visité ses 150 chalets tous plus beaux les uns que les autres par leurs décorations et illuminations. Le cadre exceptionnel offert par le lac Léman et les montagnes enneigées a fait également partie des souvenirs inoubliables de cette journée.

Tout le monde s'est bien sûr donné rendez-vous pour le marché de Noël 2018.



Jacques HERRMANN, Conseiller délégué

## Développement culturel



### By Heart

De Tiago Rodrigues

Mise en scène : Etienne Pommeret

Avec Damien Houssier

Tiago Rodrigues nous conte l'histoire de sa grand-mère qui, devenue aveugle, lui demande de choisir un livre qu'elle apprendra « par cœur » ( By Heart ) : un acte de résistance artistique et politique, une lutte contre le temps et l'oubli .

Nous sommes ce que nous sauvons ; Chaque soir les quatorze vers du sonnet 30 de Shakespeare seront dits par le public du festival des Caves .

A partir des textes de Boris Pasternak, Ray Bradbury, Georges Steiner, Ossip Mandelstam ...Tiago Rodrigues, jeune auteur portugais de 37 ans nous parle de liberté, de censure et revendique la mémoire et la transmission comme de redoutables armes de construction massive .

Un hymne au plaisir de dire et de partager

En coproduction avec la Cie C'est pour bientôt (Paris)

Le 12 mai 2017, nous avons reçu, à La Cave, un très émouvant et beau spectacle dans le cadre du Festival de Caves : **BY HEART (Par Cœur)**

Nous étions une vingtaine de personnes, jeunes et vieux, pour cette pièce de Tiago Rodrigues écrite à partir du sonnet 30 de Shakespeare. À différents moments du spectacle, chacun de nous a appris un vers du sonnet que nos mémoires mises en commun ont reconstitué à la fin autour d'un verre. Une soirée inoubliable.

## Cérémonie du 11 Novembre



La cérémonie du 11 Novembre s'est déroulée en présence de l'Association Franc-Comtoise des anciens combattants de Marchaux et a donné lieu à une remise de médaille à trois anciens combattants.

Le vin d'honneur qui a suivi, à la Maison pour Tous, a clôturé amicalement cette cérémonie



Daniel Pourcelot, 3<sup>e</sup> adjoint

# urbanisme & aménagement

## dossiers d'urbanisme & PLU

### La Mairie instruit seulement les déclarations préalables.

Pour tout projet rentrant dans ce cadre vous pouvez venir vous renseigner au secrétariat avant la constitution de votre dossier.

#### Rappel coût des actes

Types d'actes	Valeur	Coût mission de base	Forfait optionnel
Certificat d'urbanisme b	0,4	128 €	estimé aujourd'hui à 60€ EQD (estimation faite du service rendu à ce jour pour le service VB).
Autorisation de travaux	0,4	128 €	
Déclaration Préalable	0,7	224 €	
Permis de démolir	0,7	224 €	
Permis de construire Maison Individuelle	1	320 €	
Permis de construire à enjeux	3	960 €	
Permis d'Aménager	3	960 €	

Economie réalisée pour la commune en 2017 en instruisant les déclarations préalables : 6944 €.

### Permanences des services Autorisations des Droits Du Sol

Si vous avez des projets spécifiques, des questions particulières, vous pouvez aussi rencontrer les instructeurs de notre secteur : Mme Guillemain Laurence ou M. Longeot Jean-Charles sur rendez-vous au 03 81 87 85 89 ou par mail: [secretariat.ads@grandbesancon.fr](mailto:secretariat.ads@grandbesancon.fr)



### PLU

Le 27 mars, la compétence PLU a été transférée à la CAGB. Notre POS est désormais caduque, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique jusqu'à la validation de notre PLU. Bien que la Présidente du Syndicat Mixte du SCOT ait rendu le 20/06/17 un avis favorable sans réserve pour le PLU de Geneuille, les services de l'état (DDT) et d'autres Personnes Publiques associées (PPA) ont par contre émis un certain nombre d'observations détaillées et au final un avis très réservé sur le projet de PLU de notre commune.

#### Après plusieurs réunions à la CAGB il a été décidé et voté en Conseil Municipal le 6/11/17 :

- de poursuivre la procédure de PLU en reprenant les points de contestation des services de l'état et des PPA, de réaliser les nouvelles études Evaluation environnementale et Zones Humides demandées, selon le calendrier prévisionnel suivant ;
- nouvel avis des PPA à l'issue de ces études Octobre/Novembre 2018 ; enquête publique Février/Mars 2019 ; approbation

Pour mémoire la procédure de modification de notre ancien POS en PLU a démarré en Septembre 2009 ...

### Dossiers d'urbanisme de l'année 2017

Cette année, le comité consultatif des permis de construire a étudié :

- 17 permis de construire
- 31 déclarations préalables
- 38 certificats d'urbanisme

### Vous allez déposer un permis de construire ou une déclaration préalable (déclaration de travaux) ?

En cas de création de surfaces nouvelles d'au moins 5 m<sup>2</sup> (habitation, extension, garage, piscine, places de parking, abri de jardin) vous êtes soumis à la **taxe d'aménagement** depuis la Réforme de la Fiscalité de l'Urbanisme applicable au 1<sup>er</sup> mars 2012.

### Taxe d'aménagement comprend

- Une part départementale (taux compris entre 0 et 2,5%) pour le département du Doubs = 1%
- Une part communale (taux compris entre 0% et 5%) pour la commune de Geneuille = 5% depuis janvier 2017.

#### Plus de renseignements

sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique Professionnels et entreprises /Fiscalité/ Impôts locaux /Taxes et redevances locales /Taxe d'aménagement.

### Adhésion au service commun d'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) du Grand Besançon

#### Rappel

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 c'est le service urbanisme de la CAGB qui instruit les autorisations suivantes :

- certificats d'urbanisme b,
- permis de démolir,
- permis de construire maison individuelle,
- permis de construire à enjeux,
- permis d'aménager



Sandrine BOUTARD, 4<sup>e</sup> adjointe

# Jeunesse, seniors

# & social

## les actions engagées



### Actions en faveur des Jeunes de Geneuille

#### Terrain de sport

La fréquentation journalière du terrain de sport est très impressionnante : désormais c'est un lieu de vie où chacun peut s'épanouir en faisant du sport. Pour le confort et pour la sécurité de tous, l'équipe du Conseil Municipal a décidé de programmer l'installation de luminaires afin que le terrain soit éclairé dans une tranche horaire de 21 h à 23 h (pour une question d'économie nous avons prévu un minuteur).

#### Moment fort

#### Cérémonie de Remise de la carte d'Electeur à nos jeunes majeurs de Geneuille.

Nous avons décidé avec la Commission Jeune et plus particulièrement à l'initiative de Mme Charlotte GUENENGAYE, de mettre en avant un temps fort dans la vie citoyenne de nos jeunes du village. Une cérémonie a eu lieu le Samedi 18 mars 2017, plus de 21 Jeunes ont eu 18 ans dans l'année, merci à nos jeunes qui ont fait le déplacement.

#### La carte Avantages Jeunes

Le Centre d'Action Sociale et la Commission Spéciale Jeunes ont renouvelé l'opération carte Avantages Jeunes, nous avons distribué plus 180 cartes à un prix préférentiel toujours maintenu à 3 euros.



### Actions de la Commission « Bien Vieillir »

#### La télé-assistance à domicile

La Commune de Geneuille reste partenaire de l'Association Présence Verte, en 2017 plusieurs habitants ont installé ce dispositif, qui rencontre une grande satisfaction pour les usagers et leurs proches.

Frais d'installation = 31 €, la commune assure une prise en charge forfaitaire de 15 € TTC pour chaque nouvel abonné.



Activ'zen se présente sous la forme d'un bracelet mais peut aussi être porté en pendentif. Un capteur intégré dans l'objet détecte automatiquement les chutes lourdes et envoie un appel vers la centrale d'écoute pour obtenir de l'aide.

#### Quels sont ses avantages ?

Contrairement au médaillon de télé-assistance, le détecteur de chute permet d'envoyer automatiquement une alarme en cas de chute brutale. Cette fonctionnalité est un atout majeur lorsqu'une personne chute et n'est plus en mesure de déclencher une alarme en appuyant elle-même sur un bouton d'appel (perte de connaissance, crise d'épilepsie etc.).

Pour tous renseignements et souscriptions, contactez votre conseiller Présence Verte Franche Comté Tel : 03 84 75 07 93

## Actions de la Commission « Bien Vieillir »

## - La Gym Séniors

Depuis plusieurs années nous proposons une séance de Gym Sénior hebdomadaire, désormais c'est plus de 12 participants qui se retrouvent le jeudi de 9h30 à 10h30 à la salle de la Libération, toujours accompagnés du Professeur : Jean Philippe LAFFLY (Animateur CODEP-EPGV). Moment de remise en forme et de bonne humeur assurée, ils ne font pas semblant, les chevilles sont lestées...



## - Après-midi Thé Dansant :

Malheureusement suite au peu d'inscription, nous avons dû annuler ce moment de convivialité.

A vous de nous transmettre vos idées pour pouvoir vous proposer des activités qui vous ressemblent. Mail de la Mairie : [mairiedegeneuille@wanadoo.fr](mailto:mairiedegeneuille@wanadoo.fr)



## - Le Rendez-vous incontournable du Vendredi après-midi

Plusieurs heures consacrées à la détente, on joue aux cartes (belotte-tarot-rami), on se retrouve entre amis, et même de bonnes pâtisseries faites maison font leur apparition...

**Tous les Vendredis de 13h30 à 17h (sauf période scolaire)**

Si vous souhaitez vous inscrire :

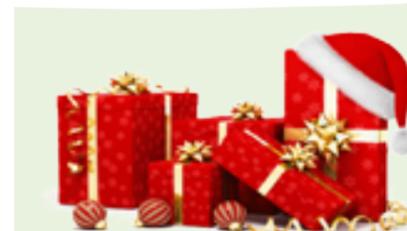
- passez à la Mairie

- ou par mail : [mairiedegeneuille@wanadoo.fr](mailto:mairiedegeneuille@wanadoo.fr)

## - Le Nouvel Atelier Sommeil

Mis en place dernièrement ce nouvel atelier animé par ELIAD est totalement gratuit car il est financé par le Département.

Les séances ont lieu le lundi de 9h30 à 11h, avec une dizaine de participantes.



## - Le colis de « Noël »

Le Conseil Municipal comme chaque année a pris le temps de choisir les produits qui constituent le colis de Noël, celui-ci a été préparé et distribué par l'équipe municipale elle-même. Nous avons fixé le samedi 16 décembre matin pour effectuer notre distribution, moment de partage avec nos habitants qui prennent toujours le temps de nous accueillir.

**Un grand merci à tous les membres des Commissions** que j'anime, qui savent garder le dynamisme et la positivité nécessaires pour mener à bien toutes nos actions.

**A toutes et tous, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2018.**

Sandrine Boutard



## - Groupe Scolaire

L'année scolaire 2017/18 a débuté avec une classe en moins.

L'école accueille 122 élèves dans cinq classes.

Grâce à un engagement efficace de la Mairie que l'équipe enseignante remercie, toutes les classes sont désormais dotées de vidéo projecteurs et des tablettes viennent d'arriver à l'école. Après un temps de formation pour les enseignants, elles seront utilisées dans toutes les classes.

Place à un aperçu des différents projets menés l'an passé !



## - Classes de maternelle

Les deux classes ont participé à une rencontre USEP le mardi 13 juin au Parc de la Grotte à Saint-Vit. Les enfants se sont exercés à la course d'orientation en recherchant des lieux photographiés...

Tout le monde a bien sûr gagné et apprécié cette journée !

Au mois de juin, les deux classes se sont rendues au Jardin Botanique de Besançon.

Ils ont senti, touché et même goûté quelques plantes aromatiques pour faire travailler 3 de leur 5 sens.

Ils ont pu observer des graines de toutes tailles... La graine «le coco fesse» est plus grosse qu'un ballon de foot !

Après une visite aux plantes carnivores, les enfants ont joué aux apprentis jardiniers. Ils ont planté des graines de basilic dans un petit pot de terre bien tamisée par leur soin.

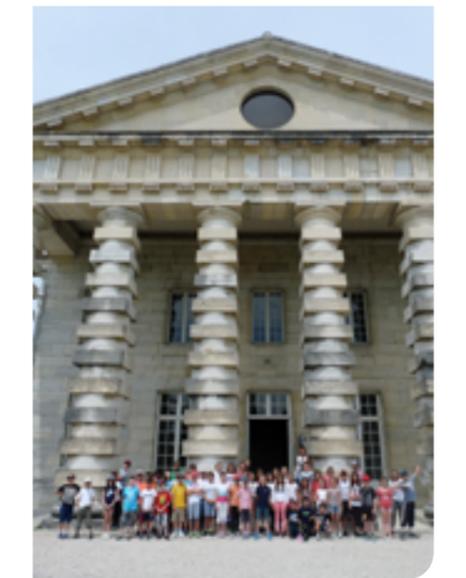


## - Classe de CE1/CE2

## de Mme Haulet

Nous avons cette année participé au dispositif Ecole et Cinéma ce qui nous a permis de voir 3 films : la ruée vers l'or, U et le Chien jaune. Nous avons assisté à 3 spectacles au Kursaal et au Théâtre des 2 scènes : «Tambours», «Pied de nez» et «Pipa Polo».

Au mois de juin, nous avons visité les Salines Royales d'Arc-et-Senans et nous avons pu, à cette occasion, faire connaissance avec le monde de Tintin (exposition temporaire).



## - Classe de CE2/CM1

## de Mme Javel

Durant cette année scolaire, nous avons assisté à 3 spectacles au Kursaal et au Théâtre des 2 Scènes : «Tambours», «Pied de Nez» et «Pipa Polo».

Nous sommes allés 3 journées au Pôle Handball à Besançon pour faire



une initiation football, basketball et handball et 2 journées «ski de fond» à Jougues.

En fin d'année, nous avons visité les Salines Royales d'Arc-et-Senans avec nos correspondants de Sampans (39). Nous avons participé à un atelier d'art sur les œuvres de l'illustratrice Nathalie Novi.

**- Classe de CM2**

Vendredi 19 mai, la classe des CM2 a passé la journée à Lyon. A la gare, nous avons été accueillis par Mme Roels, professeur d'histoire-géographie à la retraite qui se trouve être aussi la grand-mère d'une élève de la classe. Elle a gentiment accepté d'être notre guide tout au long de cette journée. Après une montée en funiculaire à Fourvière pour avoir un

panorama de la ville, nous sommes redescendus dans le vieux quartier de Saint-Jean et nous avons pu visiter quelques traboules et observer les bâtiments de la Renaissance. Ensuite, nous sommes partis dans le nouveau quartier de Confluence pour une visite du musée et une promenade le long de la Saône en longeant tous les bâtiments modernes.



Entreprise familiale depuis 2 générations, **RTE (Reflet Transport Express)** est à votre disposition depuis 1993, installée à Geneuille depuis 2003, et intervient dans le domaine du transport, coursier et taxi.

Depuis plus de 20 ans, RTE propose des **formules sur-mesure**.

Quelque soit le type de marchandises (pils, colis, palettes ou camions complets), le transport de matières dangereuses en colis. Le sérieux, la

réactivité et la fiabilité dans l'organisation des urgences sont garantis. Un nouveau service vient étoffer l'activité avec la possibilité d'envoyer vos marchandises dans toute la France même sans emballage. RTE vous fournit l'emballage sur mesure avec mousse de protection, effectuée la collecte et livre en 24H. RTE effectue des courses express régionales, nationales et internationales et réalise des navettes régulières.

RTE propose aussi des services dans le domaine du stockage dans des locaux de 300m<sup>2</sup> ainsi que des transports du dernier kilomètre (centre-ville de Besançon) grâce à des véhicules adaptés.

Les véhicules sont géolocalisés et disposent d'outils permettant la mesure sur l'impact écologique, cela pour un meilleur respect de l'environnement. Pour cela, l'entreprise n'hésite pas à investir chaque année dans des véhicules neufs qui offrent toutes garanties de sécurité et de performances. La meilleure publicité, dans un secteur où la concurrence est très importante, est la qualité et le sérieux du service et le bouche à oreille. L'activité poids lourd National se traitant en grande partie par une bourse de fret sur internet, il devient vital pour l'entreprise d'être équipée en fibre optique.

RTE propose également un service de taxi et possède les autorisations de stationnement sur la commune de Geneuille et à la Gare Besançon Franche Comté TGV. Les transports privés ou professionnels toutes distances sont assurés et sont disponibles 7j/7 et 24h/24 sur réservation. RTE est à votre disposition pour tous conseils ou devis concernant leurs activités de transports, coursiers et taxi afin de vous proposer une formule sur mesure adaptée à vos besoins.



Artisanale à sa création en 1971, l'**entreprise PARENTE** a pris le statut de SARL en 2001 tout en restant familiale dans son fonctionnement.

**Entreprise du BTP, maçonnerie - gros-œuvre**, sa principale spécialité est la rénovation de bâtiments anciens en pierres. Bien sûr, l'entreprise répond aussi aux demandes de constructions neuves traditionnelles, en murs bétons ou en briques : maisons, bâtiments communaux, piscines.

Avec son équipe de 8 ouvriers, l'entreprise PARENTE s'adresse pour moitié aux particuliers et pour moitié aux collectivités.

Les métiers du BTP sont des métiers durs et recruter des jeunes qualifiés ou des apprentis motivés n'est pas facile et que dire des appels d'offres qui demandent un gros travail administratif pour des résultats trop souvent décourageants.

Mais l'amour du travail bien fait est une des principales valeurs de cette courageuse entreprise.





25

■■■■  
Fondée il y a 20 ans, l'entreprise **Façades 25**, qualifiée **RGE QUALIBAT**, est installée à **Geneuille** depuis 2010 et intervient pour tous les travaux de **façades** et d'**isolation extérieure**, en **Franche-Comté** et plus particulièrement à **Besançon, Vesoul, Belfort, Pontarlier, Morteau, Dôle et Montbéliard**. Spécialisée dans le **ravalement de façades, enduit projeté, rénovation,**

**isolation extérieure, bardage, nettoyage de façades, décoration de façades et peinture**, elle s'appuie sur une équipe de 15 personnes à plein temps.

L'entreprise **Façades 25** met ses compétences et son savoir faire au service des particuliers pour 40% et des professionnels pour 60%. Après des années difficiles, liées à la crise économique, l'entreprise **Façades 25**, qui a courageusement tenu bon, se soucie maintenant de trouver des jeunes en apprentissage, tâche d'autant plus ardue qu'il n'existe pas actuellement de formations d'enduseurs. ■



■■■■  
**Monsieur Tuetey** a créé son entreprise artisanale de chauffagiste plombier en 2001 et s'est installé à **Geneuille** en 2007. Il travaille seul et l'essentiel de son activité s'effectue auprès de particuliers.

Il est spécialisé dans l'installation de chaudières à gaz à condensation, de plus en plus demandées compte tenu des économies d'énergie qu'elles permettent.

Même s'il est agréé par le groupe Bosch et les chaudières ELM Leblanc, il peut intervenir pour dépanner toutes les sortes de chaudières. D'ailleurs, grâce à lui les écoliers de **Geneuille** sont à l'abri du froid.

Sa publicité se fait par le bouche à oreille et par internet sur les sites professionnels ■



# cagnetta

Mobilier design et décoration d'intérieur

■■■■  
Artisans tapissiers de père en fils depuis 1963, la **maison CAGNETTA** peut s'enorgueillir d'être la plus ancienne maison du Grand Besançon à maîtriser parfaitement les métiers de la tapisserie et de la décoration. Grâce à leur forte renommée, ces passionnés sont amenés à travailler sur du mobilier du patrimoine historique, comme le Conseil d'État et le Conseil Constitutionnel à Paris, ou plus contemporain avec le Casino de Salins-Les-Bains par exemple.

Même s'ils continuent à réaliser des sièges et des lits sur mesure, Alain et François Cagnetta ont su anticiper les évolutions du marché du

meuble en s'orientant vers le mobilier contemporain au travers de marques prestigieuses telles que Lelièvre, Duvivier ou Stressless, ce qui les amène à travailler avec la Belgique, la Norvège et l'Italie.

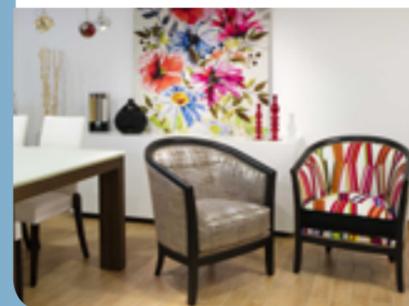
Afin de proposer un choix qualitatif et tendance à sa clientèle, le shop **CAGNETTA** s'associe avec les grandes marques de tissus d'ameublement, telles que Jab, pour les rideaux, stores, tentures murales ou pour l'ameublement.

Ils travaillent essentiellement avec des particuliers mais aussi pour d'autres professionnels, des collectivités, des commerces. La moitié de leur clientèle vient par leur site inter-

net, c'est dire l'importance que revêt pour cette entreprise la possibilité d'un équipement en fibre optique de la zone où elle est implantée.

Alain et François Cagnetta mettent leur savoir-faire et leur expérience au service d'une prestation globale en décoration et leur écoute et leurs conseils vous permettront de remettre au goût du jour vos meubles de famille, customiser votre tête de lit et aménager complètement votre intérieur.

L'entreprise familiale **CAGNETTA** vous propose ses services pour toute étude et réalisation dans la région Franche-Comté, dans le Jura, la Haute-Saône et le Doubs, de Besançon à Vesoul, Montbéliard, Dole et Morteau. La maison **CAGNETTA** étudie également les demandes de nos voisins suisses et des régions frontalières. ■



## EMM'STYLE - SALON DE COIFFURE ET BARBER SHOP



Karine **LAVAINÉ** a repris le **salon de coiffure EMM'STYLE**, à **Geneuille**, en 2014. Ses fidèles clientes l'ont suivie depuis Auxon et la clientèle de **Geneuille** n'a pas tardé à les rejoindre ainsi que des personnes venant de tous les villages alentours. Depuis peu, Madame **LAVAINÉ** a ajouté une nouvelle compétence à son savoir-faire : elle est barbière. Le port de la barbe, de la moustache, voire des deux, étant revenu à la mode, le «barber shop» ne manque pas de candidats. Karine **LAVAINÉ** a su donner au salon une ambiance moderne et sympathique dans lequel elle préfère travailler seule. Elle souhaite profiter de l'occasion de cette parution dans le Bulletin Communal pour présenter ses remerciements à ses clients. ■



Deux très jeunes entreprises se sont installées en 2017 dans un même bâtiment de la zone artisanale des Planches.



Spécialisée en cartonnage numérique, cette entreprise effectue la conception et la production de toute découpe et plis sur plaque carton ondulé, de 1,5 à 14 mm d'épaisseur, sur polypropylène alvéolaire et mousse, pour réaliser des emballages d'expédition, des caisses de rangement ou de stockage et des PLV (Publicité sur le Lieu de Vente), en petites et moyennes séries. KHARTÉS PACKAGING conçoit et réalise des emballages de toutes formes et de toutes tailles, depuis la

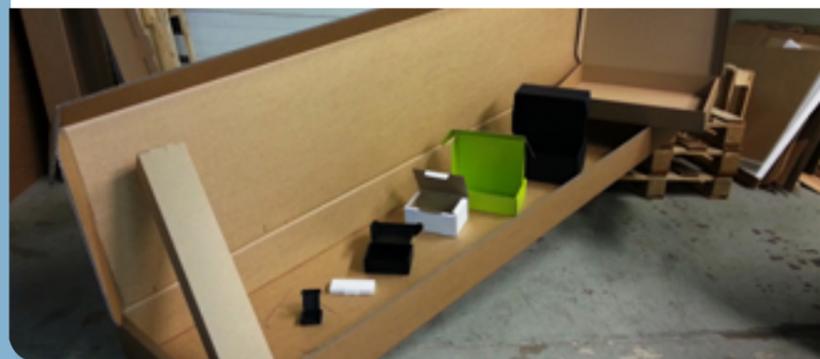
médaille jusqu'à l'horloge comtoise. KHARTÉS PACKAGING réalise aussi des équipements de stands tels que borne accueil, étagères, table, chaise, silhouettes de personnages, d'animaux..

Le jeune dirigeant de KHARTÉS PACKAGING a aussi créé la marque KHARZOOM pour développer sa propre ligne de mobilier et de décoration.

Si, actuellement, sur Besançon et couronne, la quasi-totalité de son activité consiste à fournir des emballages à des entreprises et des artisans d'art, KHARTÉS PACKAGING vient de lancer un site internet, vecteur de développement supplémentaire, qui s'adresse également aux par-

ticuliers et associations sur toute la France pour, notamment, proposer à la vente une gamme de mobilier. Un des objectifs est d'embaucher au moins une personne.

Encore une entreprise impatiente de voir arriver la fibre optique dans la zone artisanale.



SARL créée en juin 2015 à Palente, **BOIS MODELISME** est arrivée à Geneville en mars 2017.

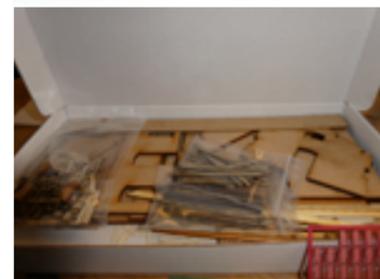
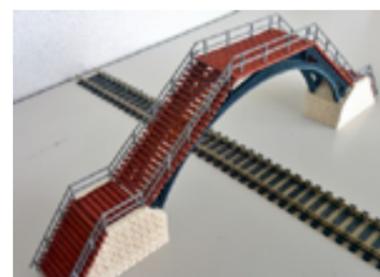
Sa spécialité : **la conception et la réalisation de maquettes pour modélisme ferroviaire.**

Les maquettes sont conçues sur ordinateur et réalisées en bois - médium, contreplaqué de bouleau ou de peuplier - découpé avec une machine laser.

Ces maquettes sont vendues dans

toute l'Europe, essentiellement en kits, sauf pour quelques clients qui préfèrent les recevoir montées.

Bel exemple de e.commerce à partir du site internet. La publicité des produits se déploie sur les réseaux sociaux, chez les youtubeurs, les clubs, les forums de passionnés. On comprend aisément que BOIS MODELISME attende l'équipement en fibre optique avec impatience. Les clients sont pour 70% des particuliers et pour 30% des professionnels. Le projet ambitieux de ce jeune entrepreneur est de devenir le N°1 de vente de kits lasers.



## Nouvelle ouverture

**La bibliothèque ouvre, en plus, le mercredi matin de 10h à 12h**

- **Plus de 6000 ouvrages** sont à votre disposition à la bibliothèque de Geneville dans tous les genres pour les enfants, les adolescents et les adultes.
- Grâce aux dons des personnes que nous tenons à remercier, à la dotation financière de la Commune et aux différents prêts de la Médiathèque Départementale, et de la médiathèque de Devecey, notre structure s'est considérablement étoffée.
- N'hésitez pas à venir vous informer ou simplement visiter ces locaux agréables et fonctionnels, **le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 10 h à 12 h et le samedi matin de 10 h à 12 h.** Nous sommes à votre disposition
- La cotisation est modique : **8 euros par année civile** pour l'ensemble d'une même famille (quel que soit le nombre de personnes composant le foyer)
- Nous comptons déjà plus de 160 adhérents ! Venez nous rencontrer, nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

Liste des associations

Club Amitié et Concorde

Mme Gisèle LESTAGE  
6, rue de la Prairie  
25870 GENEUILLE  
Tél. 03 81 57 72 89

Association Culturelle et Sportive

M. Daniel ANDRE  
6, rue des Bruyères  
25870 GENEUILLE  
Tél. 03 81 57 75 75

Association de Chasse

M. Frédéric BEORD  
5 a, rue Maupomet  
25870 GENEUILLE  
Tél. 03 81 57 60 37

Association des Donneurs de Sang

M. Guy CHOLEY  
6, chemin de la Thère  
25870 GENEUILLE  
Tél. 03 81 57 73 36

Association Familles Rurales

M. ROELS Stéphane  
1, rue Haute  
25870 GENEUILLE  
Tél. 03 81 51 70 77

Association la Chenille

Mme Mélanie Quinart  
12, chemin des Ardots  
25870 GENEUILLE  
Tél. 09 50 92 03 24

Tir sportif de Geneuille

M. GORMOND Michel  
12, rue du Coteau  
25220 THISE  
Tél. 03 81 61 07 64 ou 09 61 32 11 65

Les Mains Bricoleuses

Mme MIVELLE Nelly  
Tél. 03 81 57 69 30



La chenille

Association des parents d'élèves  
de Geneuille

**La Chenille** est l'association des parents d'élèves scolarisés à l'école Jean-Claude CUENOT de notre village.

Elle a été créée afin d'animer la vie autour de l'école, plus particulièrement en organisant des manifestations conviviales où les enfants, les enseignants, les parents et tout habitant de Geneuille peuvent se retrouver, partager et échanger.

Elle permet aussi d'accompagner les projets pédagogiques menés par les enseignantes en aidant aux financements des sorties culturelles, sportives et des voyages...

L'année précédente, différentes actions ont été menées : tombola, vente de fromages, de bulbes d'automne et de printemps, de serviettes de bain, de chocolat, de sapin, bourse aux jouets, fête des pères, fête de Noël et fête de fin d'année scolaire. Cette année, de nouvelles idées viennent compléter les actions précédentes avec notamment une bourse aux jouets de plein air et de matériels de puériculture (24/03). Le carnaval.

Vous serez informés tout au long de l'année des différentes manifestations et serez à chaque fois les bienvenus pour y participer en déposant votre contribution dans notre boîte aux lettres (située au portail de l'école).

Des idées, des remarques, un peu de votre temps... N'hésitez pas à contacter directement les membres de l'association en nous envoyant un e-mail [lachenille.geneuille@gmail.com](mailto:lachenille.geneuille@gmail.com).

**Nous restons à votre écoute et vous souhaitons une très bonne année 2018.**

Les membres de La Chenille

Mélanie QUINART (présidente), Gaëlle GIRANDOLA (secrétaire), Julie LATGER (trésorière), Christelle, Claire, Corine, Anne-Lise, Ophélie, Emilie, Cécile S., Aurélie, Nadège, Alice et Cécile V.

*Une déception : le repas choucroute a été annulé, trop peu d'inscriptions.*

*Suzanne PANIZ nous a quittés en mai. Nous gardons le souvenir d'une personne souriante et toujours « partante » pour toutes les sorties.*

*Un couple est venu nous rejoindre. Michèle et Christian PANIZ ont été accueillis avec un grand plaisir et ont apporté un peu de jeunesse dans notre club.*

*Comme chaque année, un appel est lancé auprès des retraités.*

*Sera-t-il entendu cette année ?*

*Meilleurs vœux à toutes et à tous.*

La Présidente, Gisèle LESTAGE

amitié  
& concorde

Les activités du club consistent essentiellement en des réunions le jeudi après-midi, une fois par mois, pour un loto suivi d'un goûter toujours très apprécié.

Les goûters ont été remplacés, en mars par un repas « grenouilles », en juin par le traditionnel repas de l'amitié.



Association culturelle  
et sportive de Geneuille



Voici 2018, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

L'activité **Marche** bien encadrée par Jacqueline Millon, se déroule toujours le mardi après-midi dès 14h départ de la place du chenil, par tous les temps, dans la bonne humeur et en allure modérée.

Les inscriptions peuvent se faire sur place.

En 2017, l'ACSG avait organisé pour ses membres, **un voyage en bus** pour visiter Yvoire située en Suisse sur les bords du lac Léman.

Nous sommes partis par une belle journée ensoleillée de juin en bus pour rejoindre «La Cure» où nous avons pris le petit train touristique, pour nous déposer à Nyon où nous avons pris le bateau, direction Yvoire.

Là, nous avons pu déguster une délicieuse friture de carpes du lac Léman.

L'après-midi libre, a permis à chacun de visiter le site et de faire du shopping. Merci à tous pour votre participation.

L'assemblée Générale aura lieu début Mars 2018, vous y êtes tous conviés avec vos idées, suggestions et bonne humeur.

Bonne année à tous et à bientôt.

Le Président



Tir sportif  
de Geneuille



Notre saison de fin mars à fin août s'est déroulée normalement dans les règles et les horaires définis par la municipalité. La manifestation des 15 et 16 juillet a remporté un vif succès avec un franc soleil et de nombreux participants. En photo les gagnants des finales avec leurs coupes.

Nous continuons, hélas, en cours de saison à déplorer souvent des dégradations sur notre site quand on arrive le dimanche matin.

Nous envisageons de continuer notre activités de ball trap pour la saison 2018 à partir de fin mars et jusqu'à fin août en espérant une bonne participation et de nouveaux venus.

Nous pensons avoir résumé ce qui a été notre saison 2017, en précisant que l'ensemble de nos licenciés a pour consigne le respect des règles de voisinage.

Didier Gerdy, Président

**L'association Familles Rurales Geneuille propose depuis plus de 15 ans ses services aux familles de la commune. Cette année encore, une centaine de familles a profité de ces services.**

### ↳ Membres du Conseil d'administration

- Stéphane Roels - Président
- Elian Latger - Vice-Président
- Isabelle Leclerc-Terraz - Trésorière
- Aline Giacomel - Secrétaire
- Axèle Charpillat - Secrétaire Adjointe
- Marilyn Chrétien-Klein - Membre
- Emilie Pierron-Prudent - Membre
- Jean Marc Chalopin - Membre
- Patrice Pierrat - Membre
- Stéphane Blond - Membre
- Sylvain Quinart - Membre
- Stéphane Grandjean - Membre



2017 s'inscrit dans la continuité de ce que nous avons entrepris l'année précédente. Tout d'abord une continuité au sein du conseil d'administration, qui non seulement a été reconduit mais qui a accueilli un membre de plus. Ensuite, une continuité dans les projets que nous avons entrepris et qui nous tenait à cœur et ce malgré deux grands changements. Celui du transfert de la compétence « petite enfance » à la commune de Geneuille le 1<sup>er</sup> janvier dernier et le retour à la semaine de 4 jours pour nos écoliers dès la rentrée scolaire 2017. Nous avons réussi, malgré des brefs délais, à nous adapter rapidement pour que cela n'ait aucun impact sur les temps d'accueils et les activités proposées aux enfants. Nous avons pu également maintenir un certain nombre d'activités grâce au nombre d'inscrits et grâce à l'implication des porteurs de projets. Car notre volonté avant tout est de maintenir au sein de notre village ce « lien humain » entre les habitants.

### ↳ Les objectifs de l'association

Les objectifs de l'association sont simples, continuer d'améliorer les services liés à l'enfance, proposer des activités intéressantes à l'ensemble des habitants de la commune et pouvoir transmettre les informations utiles à ses adhérents. Pour ce faire, trois commissions ont été créées :

- la commission périscolaire : Stéphane R., Elian, Marilyn, Sylvain.
- la commission culture/sport/loisir : Axèle, Emilie, Sylvain, Patrice, Jean-Marc, Stéphane G.
- la commission communication : Stéphane B., Aline, Elian.

### Les accueils de loisirs

Les accueils de loisirs prennent le relais du périscolaire le mercredi et pendant les vacances.

Afin de faciliter le retour à la semaine des quatre jours, nous avons réorganisé du mieux possible l'accueil du mercredi en proposant aux familles une inscription à la carte (Journée, ½ journée, matin + repas et repas + après-midi).

Le centre est donc désormais ouvert de 7h30 à 18h30, avec un accueil échelonné sur toute la matinée afin de permettre aux enfants de pouvoir dormir un peu plus longtemps le mercredi matin.

#### ▪ Les petites vacances

A l'exception des vacances de Noël, où la demande est très faible, le centre est ouvert une semaine sur deux à chaque période, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h30.

#### ▪ Les grandes vacances

Le centre de loisirs est également ouvert au mois de juillet. Un ou deux séjours courts de 2 à 4 jours sont organisés chaque année en fonction des catégories d'âge, ainsi que plusieurs sorties. Cette année nous avons organisé un mini-camp à Levier de deux jours.

Vous pouvez rencontrer Céline Moreau ou Anne Sidonie Michel toute l'année pendant les heures d'ouverture du périscolaire ou des accueils de loisirs. *Céline M.*

Tél. 03 81 21 63 80 et 06 87 08 44 25  
Courrier : 2, impasse de l'Ancienne Cure, 25870 Geneuille

Mot du président,

«Chers adhérents,

L'année 2017 a été marquée par la reprise de la compétence du Périscolaire par le Commune de Geneuille, suite au rattachement de la commune à la CAGB le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. Nous changeons donc à nouveau d'interlocuteur, avec toutefois cette fois-ci la possibilité d'échanger directement avec nos élus locaux, qui nous ont fait confiance cette année avec l'attribution d'une subvention de 74 500 euros sur un budget de fonctionnement total de 185 000 euros.

Nous vous rappelons que Familles Rurales Geneuille est la dernière association de tout le territoire du Doubs à gérer directement et bénévolement un service d'Accueil de Loisirs comprenant des salariés. Les autres structures passent par un professionnel engendrant un surcôt de près de 8000 euros par an. Un rappel qu'il est toujours utile de faire, afin que

### ↳ Actions initiées ou maintenues en 2017

L'enthousiasme et le succès rencontrés lors du forum «Familles Rurales» a permis de maintenir la majorité des activités pour les petits comme pour les grands mais aussi de proposer une nouvelle activité :

#### ▪ Perfectionnement Anglais

Nouvelle activité proposée par l'association, la conversation anglaise a attiré 18 personnes dès l'âge de 6 ans. Trois groupes répartis le lundi de 17h45 à 18h30 pour les enfants de primaire et de 18h30 à 19h15 pour les adultes ; le groupe du mardi de 17h45 à 18h30 est inter générationnel avec un mixe de collégiens et d'adultes débutants. L'objectif est de développer la pratique orale de l'anglais à travers des jeux, des sujets proposés par Yves. *Axèle*

#### ▪ Yoga

L'activité Yoga, menée par notre intervenant Edouard, regroupe cette année 7 participants. Les séances ont toujours lieu le jeudi de 19h30 à 21 heures dans les locaux du périscolaire. Il vous est encore possible de rejoindre l'activité afin de profiter des bienfaits du yoga : renforcer sa souplesse physique, développer équilibre et agilité, améliorer la confiance en soi, améliorer sa respiration, lutter contre le stress...» *Axèle*

#### ▪ Cardio/fitness

«Cette année, nous proposons 2 cours de 1 heure :

- un cours de 1h, le mardi à 20h15

plutôt axé cardio fitness

- un cours de 1h, le mercredi à 18H30 plutôt axé «aéro danse»... ce sont des mouvements de danse sur de la musique rythmée.

Ces 2 cours sont animés par Nathalie... qui se met tout à fait au niveau de chacun... c'est une prof très dynamique et sympa... Venez tester... ça vaut le détour... *Emilie*

#### ▪ Judo enfant :

Les ceintures prennent des couleurs et le «dojo» s'agrandit !

Une quinzaine de judokates et judokas se retrouvent chaque lundi à 18h30 à l'ancienne Poste. Estelle Thomas, Sylvain Quinart et Brice Urlacher, 3 ceintures noires, assurent l'accueil des enfants à partir de 6 ans. Nous remercions vivement la municipalité pour sa participation à l'achat de tatamis. *Sylvain*

#### ▪ Initiation piscine enfant

Cette année, seize enfants répartis en deux groupes sont inscrits à la natation. Ils sont transportés en bus et accompagnés par deux animatrices jusqu'au Centre Omnisports Pierre Croppet. Le départ a lieu chaque mercredi à 14h30 devant le centre périscolaire et le retour à 16h30. Les séances de natation durent 45 minutes.

#### ▪ Théâtre adulte/ado :

La «Compagnie Entremêlé» travaille actuellement sur un nouveau projet assez innovant qui sera présenté au printemps.

le soutien apporté par nos élus ou nos adhérents soit toujours à la hauteur de notre engagement. Je remercie nos salariées Céline, Anne Sidonie, Katja, Charline, Sihame, et Christelle et Estelle, pour leur énergie, leur capacité à donner du temps pour nos enfants.

Je remercie nos administrateurs et administratrices, particulièrement Sylvain et Stéphane G pour leur temps - et leur patience - pour former nos petits judokas parfois turbulents, ou pour animer le groupe photo jusqu'en septembre 2017, sur leur temps personnel.

Je vous invite aussi à venir nombreux aux sortie et manifestations que nous proposons. Eteignons nos portables, télévisions, laissons Facebook @ et autres instruments de « lien social virtuel » de côté, et sortons de chez nous. Allons à la rencontre les uns des autres pour de vrai. C'est le seul remède valable contre la morosité ambiante.

Nous, administrateurs, ne nous connaissons pas tous en 2015, nous formons aujourd'hui une équipe très complémentaire et si riche de ses différences. Si vous avez un projet qui vous tient à cœur...ou pas, venez nous voir quoi qu'il arrive!

Nous vous donnons d'ailleurs RDV courant Janvier / début Février 2018 pour vous présenter un nouveau projet, très ambitieux, pour lequel nous avons d'ores et déjà reçu des soutiens importants, et qui s'inscrit dans les enjeux de demain pour nos enfants mais aussi nos personnes plus âgées.

Et oui, ne l'oublions pas, Familles Rurales, c'est le service aux Familles, de la garde des enfants aux services aux parents isolés, ou vieillissant.

Au nom du conseil d'administration, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2018.

Bien amicalement,  
Stéphane Roels, président

### Le Périscolaire

L'équipe d'animation est dirigée par Céline Moreau et son adjointe Anne-Sidonie Michel, toutes deux titulaires du BAFD. Sandrine Potey, Katia Andréani et Charline Kauffmann assurent de manière régulière l'encadrement des enfants et les animations. Christelle Senneville assure l'entretien des locaux et la logistique des repas avec le reste de l'équipe et participe également aux animations auprès des enfants. Estelle Thomas, étudiante à l'UFR STAPS encadre les ateliers sportifs. Nadine Meunier animatrice en arts plastiques, anime les ateliers dessin.

Le périscolaire est ouvert tous les jours d'école à tous les enfants scolarisés à Geneuille. C'est une structure type centre de loisirs, ce qui implique du temps pour effectuer des activités comme les jeux ou le bricolage. Les nouveaux locaux ouverts en 2011 permettent une bien meilleure organisation avec des salles de restauration et d'activité séparées, et un accès plus rapide et sécurisé depuis l'école.

#### Le matin de 7h30 à 8h30

L'accueil se fait de 7h30 à 8h, puis les enfants sont en activité de 8h à 8h30.

#### Le midi de 11h30 à 13h20

Le repas est pris dans les locaux, les enfants s'y rendent accompagnés de l'équipe d'animation.

Jusqu'à 65 enfants prennent leur repas le midi dans la salle de restauration.

#### Le soir de 16h30 à 18h30

Un goûter est organisé de 16h30 à 17h avec l'introduction (depuis le mois de juin) de fruits issus de l'agriculture biologique achetés à la biocoop d'Ecole-Valentin, deux soirs par semaine.

#### Activités de 17h à 18h30,

avec possibilité d'accompagnement des devoirs.

Deux ateliers sportifs sont organisés par semaine, l'un pour les enfants de moins de 6 ans et l'autre pour les plus de 6 ans. Les activités proposées changent après chaque période de vacances scolaires. Ils sont animés par une animatrice sportive, étudiante à l'UFR STAPS.



### Ateliers Sportifs

Périodes	Pour les - de 6 ans	Pour les + de 6 ans
Septembre/octobre	Jeux pré-sportifs	Athlétisme
Novembre/décembre	Gym 3 pommes	Art du cirque
Janvier/février	Lutte	Acro-sport
Mars/avril	Art du cirque	Floor-ball
Mai/juin	Eveil aux sports collectifs	Basket et hand

### Ateliers artistiques

Périodes	Pour les - de 6 ans	Pour les + de 6 ans
Septembre/octobre		
Novembre/décembre		Couture (jeudi)
Janvier/février		Bijoux (jeudi)
Mars/avril		Activités manuelles autour du recyclage (jeudi)
Mai/juin	Jardinage (mardi)	Dessin (vendredi)



La Gendarmerie Nationale met à votre disposition des plaquettes informatives sur la prévention contre le cambriolage.

### LE RÔLE DE CHACUN

**LE MAIRE**  
Pivot en matière de prévention de la délinquance dans sa commune, le maire est chargé de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi du dispositif.

Un protocole peut être signé entre le maire, le préfet et le commandant de groupement afin de définir les modalités pratiques et les procédures d'évaluation du dispositif.

**LES RÉSIDENTS**  
Sensibilisés aux phénomènes de délinquance ou cours des réunions publiques, les habitants du quartier doivent adopter des actes élémentaires de prévention : surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, ramassage de courrier, signalement aux forces de l'ordre des faits d'incivilités, des démarcheurs suspects, ...

**LA GENDARMERIE**  
Le dispositif est strictement encadré par la gendarmerie qui veille à ce que l'engagement citoyen ne conduise pas à l'acquisition de prérogatives qui relèvent des seules forces de l'ordre.  
Les relations entre les habitants d'un quartier et la gendarmerie s'en trouvent alors renforcées.

### À RETENIR

- Engagement du maire dans le champ de la prévention de la délinquance et de la tranquillité publique.
- Renforcement des solidarités de voisinage en créant ou recréant du lien social.
- Renversement du sentiment d'insécurité : rassure les citoyens et dissuade les délinquants potentiels.

contactez votre brigade de gendarmerie :

### POUR UN ENGAGEMENT SOLIDAIRE

PARTICIPATION CITOYENNE

GENDARMERIE NATIONALE



### LE DISPOSITIF DE PARTICIPATION CITOYENNE

UNE DÉMARCHÉ PARTENARIALE ET SOLIDAIRE

Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche de participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude vigilante et solidaire ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Il n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Il complète les autres actions de prévention de la délinquance susceptibles d'être conduites au sein de la commune (opération tranquillité vacances, opération tranquillité seniors, réunions de sensibilisation, développement de la vidéoprotection, ...).

### PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHÉ DE PARTICIPATION CITOYENNE

**IDENTIFIER**  
Recenser les quartiers concernés

**SUSCITER L'ADHÉSION**  
Organiser une réunion publique

**FAIRE SAVOIR**  
Communiquer (presse, TV) et proposer l'installation d'une signalétique dissuasive

**RENFORCER LA VIGILANCE**  
Sur signalement, provoquer l'intervention de la gendarmerie

**ENTRETIENIR LE LIEN**  
Procéder à des bilans réguliers



# la carte grise à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



## L'État simplifie mes démarches

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration) ;
- d'une demande de changement d'adresse ;
- de demande de changement de titulaire ;
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- Dans le cas d'une cession, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



# En route vers le «zéro phyto»

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte prévoit que les collectivités n'utilisent plus aucun pesticide chimique pour entretenir les espaces publics tels que parcs, forêts, voiries, cimetières, etc.

Notre commune s'engage, bien sûr, dans cette démarche.

Ce passage à «zéro phyto» est un défi de taille, mais, c'est surtout une nouvelle conception de la nature, avec un impact non négligeable sur l'eau et les milieux naturels, bénéfique à tous.

**Tout le monde est concerné.**  
Cela implique pour la commune et ses agents :

- des formations à des méthodes d'entretien alternatives.
- des changements de gestions et de pratiques de désherbage.
- un retour à des méthodes manuelles, d'arrachage ou mécaniques demandant plus de temps et d'efforts physiques.

**Des solutions existent, dans la nature elle-même, parfois et nous devons :**

- modifier notre perception négative de la nature (mauvaises herbes).
- sensibiliser et mobiliser tout les habitants (grand public, public scolaire).

**LES BONNES GESTES JE JARDINE SANS PRODUIT CHIMIQUE** PLANTES D'INTÉRIEUR, DU BALCON ET DU JARDIN

**Je fais autrement**

Le 1<sup>er</sup> janvier 2019, je ne pourrai plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien de mon jardin.

**Je n'utilise plus** désherbants, fongicides, insecticides, engrais, anti-mousses

**Je préserve mon environnement**

- Prévention de l'air
- Base de la biodiversité
- Appauvrissement des sols
- Accumulation de produits chimiques dans les sols
- Altération de la qualité de l'eau

**... et ma santé**

- Cancers
- Dérèglements hormonaux
- Maladies respiratoires
- Intoxication directe ou indirecte
- Intoxication alimentaire

**Je fais autrement**

- Désherbage
- Biotraitement
- Serfouette
- Paillage
- Praline fleurie
- Insecticides
- Coquilles d'œufs
- Seven noir
- Capucines
- Hibiscus à insectes et mouches
- Fongicides
- Paris d'orties
- Signes
- Alli
- Ciboulette
- Engrais
- Compost
- Engrais verts - Phacélie... et moutarde
- Anti-mousses
- Coquilles d'œufs broyées
- Cendres de bois de sciure
- Pilage à boire
- Anti-mousses à base de ferronit

Pour aller plus loin : <http://www.jardiner-naturellement.org>  
[http://www.sjbert.fr/en\\_maison.html](http://www.sjbert.fr/en_maison.html)

- élaborer des outils de communication et d'information.
- Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'usage de ces pesticides sera interdit aux particuliers.

**Le développement durable, c'est aussi :**

- la protection de notre environnement nocturne, par l'extinction des éclairages publics (par exemple de 23h à 6h),

- l'utilisation des transports en commun ou le covoiturage,
- le tri des déchets, le compostage, etc.

Pierrette VERDANT,  
Conseillère Municipale

# le permis de conduire à portée de clic !

**DU NOUVEAU**  
pour mes démarches



## L'État simplifie mes démarches

- Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue « agréé service en ligne ANTS ».
- Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- Je crée un compte en cliquant sur « je fais une demande en ligne ».
- En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

Je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

Pour toute information : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)



## permanences d'intermed à Geneuille

Jour	Horaires	Lieu
10 janvier 2017	10 h - 12 h	Salle des associations 2, chemin de l'ancienne Cure à Geneuille (bâtiment situé à côté de l'agence postale communale)
14 mars 2017		
9 mai 2017		
11 juillet 2017		
12 septembre 2017		
14 novembre 2017		

Les personnes qui souhaitent être reçues peuvent prendre rendez-vous par téléphone au **03 81 81 54 79**

# 2018

secteur 3

## CUSSEY-SUR-L'OGNON GENEUILLE

### COLLECTE LE MARDI

Jour férié le mardi : collecte décalée au mercredi (sauf le 8 mai). Début des collectes : 4h

### TOUTES LES 2 SEMAINES

Semaines impaires  
DÉCHETS RECYCLABLES

Semaines paires  
DÉCHETS RÉSIDUELS

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
L 1		J 1	5	J 1		D 1		M 1		V 1	
M 2		V 2		V 2		L 2		M 2		S 2	
M 3		S 3		S 3		M 3		J 3		D 3	
J 4	1	D 4		D 4		M 4	14	V 4	18	L 4	
V 5		M 5		M 5		J 5		S 5		M 5	
S 6		M 6		M 6		V 6		D 6		M 6	23
D 7		J 7	6	J 7	10	S 7		L 7		J 7	
L 8		V 8		V 8		M 8		M 8		V 8	
M 9		S 9		S 9		L 9		J 9	19	S 9	
M 10	2	D 10		D 10		M 10		M 10		D 10	
J 11		M 11		M 11		J 11	15	V 11		L 11	
J 12		S 12		S 12		M 12		S 12		M 12	24
S 13		D 13		D 13		V 13		D 13		J 13	
D 14		M 14	7	M 14	11	L 14		L 14		M 14	24
L 15		J 15		J 15		S 15		M 15		V 15	
M 16		V 16		V 16		D 16		M 16	20	M 16	
M 17	3	S 17		S 17		M 17		J 17		J 17	
J 18		D 18		D 18		M 18	16	V 18		L 18	
V 19		M 19		M 19		J 19		S 19		M 19	25
S 20		J 20	8	J 20	12	S 20		D 20		D 20	
D 21		M 21		M 21		D 21		L 21		J 21	25
L 22		S 22		S 22		M 22		M 22		V 22	
M 23		D 23		D 23		L 23		M 23	21	S 23	
M 24	4	M 24		M 24		M 24		J 24		D 24	
J 25		V 25		V 25		J 25	17	V 25		L 25	
V 26		S 26		S 26		M 26		S 26		M 26	26
S 27		D 27		D 27		V 27		D 27		J 27	
D 28		M 28	9	M 28	13	L 28		L 28		M 28	
L 29		J 29		J 29		M 29		M 29	22	V 29	
M 30		S 30		S 30		L 30		J 30		S 30	
M 31		D 31		D 31		M 31		M 31		D 31	

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
D 1		M 1	31	S 1		L 1		J 1	44	S 1	
L 2		J 2		D 2		M 2		V 2		D 2	
M 3		S 3		M 3		J 3	40	S 3		L 3	
M 4	27	D 4		M 4	36	V 4		D 4		M 4	
J 5		L 5		J 5		S 5		M 5		J 5	49
V 6		M 6		V 6		D 6		J 6	45	V 6	
S 7		J 7	32	S 7		M 7		S 7		D 7	
D 8		V 8		L 8		J 8	41	S 8		L 8	
L 9		S 9		M 9		M 9		D 9		M 9	50
M 10		D 10		L 10	37	V 10		S 10		J 10	
M 11	28	M 11		S 11		D 11	42	L 11		M 11	51
J 12		J 12		M 12	38	M 12		M 12		V 12	
V 13		S 13		V 13		L 13	43	J 13	47	S 13	
S 14		D 14		S 14		M 14		V 14		D 14	
D 15		M 15	33	D 15		L 15		S 15		L 15	
L 16		J 16		M 16		M 16		V 16		M 16	
M 17		V 17		J 17	39	V 17		S 17		J 17	
M 18	29	S 18		M 18		D 18	42	D 18		M 18	51
J 19		D 19		M 19	38	M 19		L 19		V 19	
V 20		L 20		V 20		S 20		M 20		J 20	
S 21		M 21		D 21	34	D 21		J 21	47	V 21	
D 22		J 22	34	S 22		L 22		S 22		D 22	
L 23		V 23		M 23		M 23		V 23		L 23	
M 24		S 24		L 24		J 24	43	S 24		M 24	
M 25	30	D 25		M 25		M 25		D 25		J 25	
J 26		M 26	39	V 26		V 26		L 26		M 26	52
V 27		J 27		S 27		M 27		M 27		J 27	
S 28		D 28		D 28		L 28	48	V 28		V 28	
D 29		M 29	35	M 29		M 29		S 29		D 29	
L 30		J 30		S 30		L 30		J 30	48	L 30	
M 31		D 31		D 31		M 31		M 31		M 31	

PHOTOGRAPHIE: PHOTOS ECO-EMBALLAGES



### Mariages

- LEROUX Gaëlle & GIRANDOLA Michel 01/07/2017
- CLAUSSE Stéphanie & FABRE Jean-Baptiste 08/07/2017
- FRIDEL Anne-Marie & FLAGEOLLET Jean-Marie 16/09/2017
- PAFUNDI Magali & MALBAULT Guillaume 16/12/2017

### Naissances

- REBESCHINI Marlo 05/02/2017
- EL BIAD Chaïma 19/04/2017
- MOUILLARD Louis 29/04/2017
- MAIROT Margaux 28/06/2017
- VINSU Agathe 08/07/2017
- JEAN-PIERRE Paul 11/10/2017
- ROUTHIER Zola 20/11/2017
- PROST-DUMONT Emilio 12/12/2017

### Décès

- GROSJEAN Henriette (née PERROT) 18/04/2017
- PANIZ Suzanne (née DONY) 06/05/2017
- MAVEL Michèle (née LEUBA) 05/09/2017
- BOURNAZEL Christiane (née MAZURE) 13/10/2017
- MARCHISET Marcel 17/10/2017
- GURNAUD Jean-Michel 22/10/2017
- GAZZOLA Maurice 04/11/2017

### Plan de Geneuille

- limite commune
- voies de desserte transport ferroviaire

Plan détaillé à consulter devant la mairie



**TRIER VOS DÉCHETS**

**EMBALLAGES SE TRIENT**

Emballages plastiques (hors bidons et bidons de 20 litres et plus)

Emballages métalliques

Papiers

Emballages en carton

**TOUTS LES DÉCHETS RECYCLABLES**

dans le bac de tri

BIEN VOIR, inutile de laver

AVANT de verser les déchets

APRÈS les bouteilles

plastique

ou les bidons

ou les bidons

**TOUTS LES DÉCHETS NON RECYCLABLES**

dans le bac gris

LES ÉMBALLAGES EN VERRE

dans le conteneur à verre

LES TEXTILES, CRAUSSES, MAQUILLAGE

dans le conteneur à textile

**Service gestion des déchets**  
Accueil du public de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
94 avenue Clemenceau à Besançon

### CONTACT

03 81 41 55 35 [www.grandbesancon.fr](http://www.grandbesancon.fr)





# Services

## ↳ Location de salles

- **Maison pour Tous**  
Réservée aux habitants de Geneuille  
M. François LONGERON • Tél. 03 81 57 71 14
- **Salle de la Libération**  
Renseignements auprès de l'Agence  
Postale Communale • Tél. 03 81 81 39 55

## ↳ CAGB

- **Communauté d'agglomération du Grand Besançon**  
La City, 4 rue Gabriel Plançon  
25043 BESANCON • Tél. 03 81 65 07 00
- **Transport en commun Ginko**  
Réservation • Tél. 08 25 00 22 44  
Plus d'informations • [www.ginko.voyages](http://www.ginko.voyages)
- **Ordures ménagères** • Tél. 03 81 41 55 35
- **Déchetterie de Devecey**  
Du lundi au samedi - Toute l'année  
8h30 - 12h20 et 13h30 - 16h50  
En été samedi jusqu'à 17h50

## ↳ Nouveau téléservice

- **Construire sans détruire les réseaux et les canalisations**  
[www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr)



## ↳ Services aux habitants

- **INTERMED**  
121 Grande-Rue • 25000 BESANÇON  
Tél. 03 81 81 54 79  
Permanences en Mairie de Geneuille  
se renseigner au secrétariat de mairie.
- **Agence Postale Communale**  
5 rue Lyautey • Tél. 03 81 81 39 55
- **Garage Geneuille Automobiles**  
ZA Les Planches • 61 rue Lyautey  
Tél. 03 81 57 71 74
- **Taxis de Geneuille**
  - M. RIBEIRO  
Tél. 03 81 57 74 89 ou 06 08 56 58 39
  - M. DOS SANTOS  
Tél. 03 81 57 67 66 ou 06 08 36 47 93

## ↳ Santé

- **Médecin**  
Dr Daniel POURCELOT  
71 rue Maupommet • Tél. 03 81 57 71 57
- **Médecin de garde** • Tél. 3966 la nuit,  
le week-end et les jours fériés.
- **Kinésithérapeutes**  
16 rue Maupommet  
Mme Laurence VALNET  
Tél. 03 81 57 67 72 ou 06 74 05 30 71  
M. Bruno FONTAINE • Tél. 06 87 94 47 57  
Mme Colette MICHEL M. Antoine GAUCHE
- **Infirmier DE**  
M. Jean-Sébastien OUDOT  
24, rue Lyautey  
Tél. 03 81 62 19 82 ou 06 75 87 92 82  
Permanences lundi - mercredi de 9h à 9h30  
ou sur rendez-vous

## ↳ Numéros d'urgence

- **Samu** • 15
- **Police** • 17
- **Pompiers** • 18
- **Urgences N° européen** • 112
- **Gendarmerie d'École Valentin** • Tél. 03 81 21 16 60 (1 rue des Tilleuls)
- **Hôpital** • Tél. 03 81 66 81 66 (standard CHU)
- **Centre antipoison** • 15 (Besançon) ou Tél. 03 88 37 37 37 (Strasbourg)
- **GRDF Urgence Sécurité Gaz** • Tél. 0 800 47 33 33  
**Raccordement Gaz** • Tél. 09 69 36 55 34  
(appel gratuit depuis un poste fixe)